

CASE NO. ICR-98-41-F
EXHIBIT NO. DB.198.B
DATE ADMITTED 24.10.2005
TENDERED BY D.E.F.E.N.S.E
NAME OF WITNESS BACOSORA

POINT DE VUE

26254bis

Assassinat de Pasteur Musabe à Yaoundé

Le Centre de lutte contre l'impunité et l'injustice au Rwanda (*) est consterné d'apprendre l'assassinat de Pasteur Musabe, survenu dans la nuit du 14 au 15 février 1999 à Yaoundé au Cameroun. M. Musabe a été attaqué par un groupe de malfaiteurs qui l'attendaient devant son domicile, alors qu'il venait de passer une soirée avec des amis. Trois individus l'ont neutralisé, bâillonné, tordu le cou, et lui ont assené plusieurs coups de couteau. M. Musabe a crié pour appeler au secours, mais les voisins qui ont voulu intervenir ont été menacés de mort par les assaillants. Pasteur Musabe est un ancien directeur général de la Banque africaine continentale du Rwanda (Bacar). Il est né en 1949 à Rubari, en commune Gicye, préfecture Gisenyi, dans le nord-ouest du Rwanda. Il avait été emprisonné au Cameroun le 29/02/1996, parmi les 12 Rwandais présumés «génocidaires». Il a été libéré suite à une décision rendue en date du 21/02/1997 par une juridiction camerounaise, tandis que quatre de ses anciens codétenus étaient transférés au Tribunal international sur le Rwanda à Arusha (Tanza-

nie). Le beau-frère de M. Musabe, M. Schulikoko, tutsi, s'est réfugié durant les événements de 1994 dans la zone de Byumba contrôlée par le Front patriotique rwandaise (FPR). Il y a été tué par les militaires du FPR. M. Musabe se préparait à prendre un vol le jeudi 18 février 1999 à destination de l'Europe, ou son épouse a sollicité la reconnaissance du statut de réfugié. Les proches parents et amis de Pasteur Musabe soupçonnent les commandos de la mort du Front patriotique rwandais (FPR).

LES MOTIFS DE SON ASSASSINAT SONT DIVERS:

Voici quelques-unes des hypothèses avancées :

- M. Musabe avait commencé à rassembler des documents et des témoignages sur la tragédie rwandaise, et venait d'achever le manuscrit d'un livre sur la tragédie rwandaise. Ses assassins auraient voulu en empêcher la publication.
- M. Musabe est le petit-fils du colonel Théoneste Bagosora,

impliqué dans le génocide rwandais. Ne pouvant atteindre son grand-frère détenu par le tribunal international d'Arusha, les commanditaires de cet assassinat auraient voulu se venger sur un autre membre de la famille, comme cela arrive fréquemment au Rwanda.

c) Étant un ancien directeur de la Bacar, M. Musabe a travaillé avec l'ancien président du conseil d'administration et actuel actionnaire principal de la Bacar, M. Valens Kajeguhakwa, M. Musabe fut aussi un collègue de travail de Pasteur Bizimungu, actuel président de la République rwandaise et vice-président du FPR. Lorsque Valens Kajeguhakwa et Pasteur Bizimungu furent rejoindre le FPR en Ouganda, leurs biens immobiliers furent vendus aux enchères.

Bien que le mobile de cet assassinat pourrait être trouvé dans un règlement de compte économique, il n'est pas exclu qu'il puisse s'agir surtout d'un assassinat politique, comme ceux qui ont emporté de nombreux intellectuels et cadres hutu au Rwanda et à l'étranger.

LES COMMANDOS DE LA MORT DU FPR ONT DÉJÀ FAIT PLUSIEURS VICTIMES À L'ÉTRANGER.

Le Centre a dénoncé à maintes reprises, l'envoi par Kigali, d'escadrons de la mort attachés à l'External Security Office (Eso) aux fins de traquer tous critiques à l'égard du régime rwandais. Rappelons entre autres :

1) Le 26/02/1996 : Tentative d'assassinat de l'ancien ministre de l'Intérieur, Seth Sendashonga, par un membre de l'ambassade du Rwanda au Kenya, M. Sendashonga a été abattu, avec son chauffeur, lors d'une seconde attaque survenue à Nairobi le 16/05/1998.

2) L'assassinat du colonel Lizinde, député hutu du FPR et du commerçant Bigirimura Augustin à Nairobi le 6 et 8 octobre 1996, après qu'ils aient été enlevés par des agents portant des uniformes semblables à ceux des policiers locaux. Le colonel Lizinde, tout comme Pasteur Musabe, tenait le manuscrit d'un livre sur les événements qui ont secoué le Rwanda depuis 1990.

3) La déportation et l'assassinat du commerçant Obedi Seboma, enlevé en Ouganda et assassiné au Rwanda avec son fils.

4) L'assassinat du député Sana (parent de feu le colonel Lizinde, député FPR). Cet ancien agent des douanes a été tué en Ouganda, alors qu'il rendait visite à son épouse tutsi dont il vivait séparé.

5) L'assassinat de Habimana, alias Kingi et fils du commerçant Gérard Kaminunda, lui-même enlevé par le lieutenant Adamo, et porte disparu à Kigali en juillet 1994. Habimana a été tué par balles à Kawangwale (banlieue de Nairobi) en décembre 1996.

6) La déportation, suivie de la disparition de Fidèle, fils du commerçant Hitimana de Ruhengeri. Il a été arrêté en Ouganda et déporté au Rwanda où il a disparu.

7) L'enlèvement de Mme Agnès Ntamabyahiro le 27 mai 1997 à Mahira en Zambie, suivi de sa déportation au Rwanda. Elle croupit actuellement à la prison centrale de Kigali sans l'espoir d'un procès ou d'une libération proches. Mme Ntamabyahiro fut secrétaire général du Parti libéral et ministre de la Justice dans les gouvernements Habyarimana et Kamukanda.

8) Le 5 juin 1998 vers 19 heures

à Nairobi, la tentative d'enlèvement de M. Ndikumana Vincent, secrétaire particulier de feu Seth Sendashonga, ancien ministre de l'Intérieur, assassiné à Nairobi le 16 mai 1998.

Le Centre attire l'attention de tous les gouvernements qui accueillent les réfugiés rwandais sur le risque que d'autres assassinats visent tous ceux qui émettent la moindre critique sur le régime rwandais : militants des droits humains, opposants réels ou supposés. Le Centre a officiellement averti les autorités belges notamment, de la mise sur pied sur le territoire belge, de structures d'escadrons de la mort, dont la mission serait d'assassiner les Rwandais perçus comme des opposants au régime et d'enlever et/ou assassiner les personnes soupçonnées par Kigali de participation au génocide. Le Centre demande à tous les pays qui hébergent des réfugiés rwandais, de mieux assurer leur protection, en particulier celle des personnes spécialement ciblées par le régime rwandais. S'il existe des personnes sur qui pèsent des charges sérieuses de participation au génocide et aux massacres, le Centre estime qu'elles ne peuvent être renvoyées au Rwanda où elles subiront des traitements inhumains, cruels et dégradants, mais qu'elles doivent être jugées par les tribunaux des pays d'accueil dont l'arsenal législatif le permet ou être déclarées devant le tribunal pénal international sur le Rwanda. Le Centre demande instantanément au gouvernement camerounais :

- de mener les investigations nécessaires pour identifier les assassins de Pasteur Musabe et de les traduire en justice.
- de ne pas procéder au renouveau des ressortissants rwandais vers le Rwanda, pays qui s'illustre par de graves, massives et systématiques violations des droits humains.

Pour le Centre,
Matata Joseph, coordinateur

NDLR: Pasteur Musabe était un des principaux témoins dans le dossier de André Ntagerna, ancien ministre des Transports et Communication, actuellement détenu à Arusha (Tanzanie). Son dossier est défendu par l'avocat tanzanien Me Fakly Konaté qui a plaidé dans la célèbre affaire de pédophilie Le Jour/Ezau Akélé.

ANNONCE

La libéralisation de la filière café est entrée dans sa phase active depuis le début de la campagne de commercialisation. Celle du cacao suivra à la prochaine campagne. Mais déjà les agriculteurs font face à d'inextricables difficultés. Les reporters du quotidien «Le Jour» ont sillonné trois grandes régions productrices : Abengourou, Danané et Soubré. Les informations rapportées révèlent un monde paysan désarmé, mais qui s'accroche pour survivre.

Des reportages à lire
à partir du lundi 8 mars prochain